



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Reflexions, Sentences, Ou Maximes Royales & Politiques**

**Nieremberg, Juan Eusebio**

**Amsterdam, 1671**

LII.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-11356**

croissement de ses Estats, ny garder fidelement sa parole, à cause qu'il y va de son interest; car si l'on vient à découvrir qu'il n'agit en l'un & en l'autre que par ce motif, il cessera d'estre estimé, ou perdra toute la bonne opinion que l'on avoit conceuë de luy, & jamais il ne se rétablira dans l'esprit des peuples, quelque artifice qu'il employe afin d'en venir à bout.

LII.

Les Rois ne doivent point se haster de promettre, mais ils doivent satisfaire sans delay & sans retardement à ce qu'ils ont promis. Il ne faut pas que l'on s'apperçoive

D 7 qu'un

86 *Reflexions, ou Maximes*  
qu'un Souverain a de la difficulté à tenir sa parole, & il ne doit point y avoir un grand intervalle entre la promesse & l'exécution; on a dû prévoir, avant que s'engager; on peut dire qu'il y a un accord & un traité secret entre le Souverain & les sujets; & que les promesses servent à décharger le premier de l'obligation qu'il avoit contractée, & à faire jouir les autres du bien qu'ils attendoient; mais qu'il prenne garde de ne s'engager à faire du bien qu'à ceux qui en sont dignes, ou qui ont du mérite, de l'esprit, & de la fidélité par dessus le commun, afin qu'il les engage par ce moyen à servir utilement  
l'Etat,

l'Estat, & qu'il ne soit jamais contraint de se repentir de leur avoir promis quelque chose.

LIII.

Que le Prince considere, s'il luy plaist, qu'il est obligé d'ajouter foy aux choses qu'on luy dit, & qu'il luy importe aussi beaucoup d'estre crû des autres. Pour le premier, il ne doit pas se rendre trop difficile à donner creance à ceux qui luy parlent; il feroit tort à sa dignité s'il jugeroit que parmy ses sujets, il y en eût d'assez hardis & d'assez insolens pour le vouloir tromper. Certes il n'y a point de châtiment trop rude pour  
un